

LES RELIGIONS ET L'EUTHANASIE

► Courtney S. Campbell

Les progrès technologiques qui permettent de prolonger la vie ou de hâter la mort posent parfois de douloureux dilemmes moraux. Qu'en disent les grandes religions?

L'être humain doit mourir, nul n'y échappe. L'enseignement de Bouddha dans sa «Parabole du grain de moutarde» vaut ainsi pour toutes les cultures: après la mort de son fils, une femme s'adresse à lui dans l'espoir de calmer son immense douleur. Il lui dit qu'il a une réponse. Mais il exige, avant de la lui donner, qu'elle aille prendre un grain de moutarde dans chaque maison que la mort n'a pas touchée. Elle parcourt son village en tous sens, sans parvenir à trouver un seul grain. En retournant vers Bouddha, elle comprend que, comme tout ce qui vit, nous sommes voués à mourir.

► Professeur de philosophie, Université d'Etat de l'Oregon, Etats-Unis.

La mort est l'un des traits fondamentaux de la condition humaine. Mais si mourir est inéluctable, le processus de la mort dépend de plus en plus de technologies médicales qui prolongent la vie. Certaines –les transplantations d'organes, les appareils respiratoires, les antibiotiques comme la pénicilline, les sondes d'alimentation, etc.– permettent de retarder la mort. D'autres peuvent l'accélérer. La décision d'user de ces moyens constitue un choix moral, puisqu'elle suppose un jugement sur le «bien» fondamental qu'est la préservation de la vie. Mais, dans certaines situations, repousser la mort par la technologie met en danger une autre valeur fondamentale: la dignité de la vie humaine que l'on sauve. Faut-il alors poursuivre le traite-

ment ou laisser la mort survenir sans interrompre son processus, éventuellement par le suicide médicalement assisté qu'est l'euthanasie? Ce choix est déchirant, tant affectivement que moralement. A l'heure où les individus et leurs familles sont confrontés à ce dilemme, et où de nombreux pays envisagent de réviser leurs lois sur les options de fin de vie, les traditions et les valeurs religieuses peuvent offrir, sinon des solutions, du moins des pistes de réflexion.

De tout temps, les religions ont cherché, par des rituels du souvenir, à s'appropriier la mort au sein du cycle de vie. Elles n'ont cessé d'affirmer que le trépas donne un sens à notre condition mortelle. Elles perçoivent souvent l'agonie comme un moment essentiel dans la constitution de ►

Repousser la mort met parfois en danger une valeur fondamentale: la dignité de la vie humaine.



© Valérie Winkler/Rapho, Paris

► l'identité spirituelle et comme une invite à l'examen de conscience. Les plus répandues d'entre elles partent toutes d'une option forte en faveur de la préservation de la vie, mais pour des raisons qui varient.

Commençons par les trois religions monothéistes qui ont exercé une influence universelle. Malgré toutes leurs différences, le judaïsme, le christianisme et l'islam abordent les problèmes éthiques de la fin de vie sous un angle fondamentalement commun, autour de trois grands principes: Dieu est souverain; l'homme est son régisseur; le «moi» de l'individu est crucial.

La souveraineté de Dieu signifie que les vies et les corps sont créés par lui et finissent par revenir à lui. Notre existence est à la grâce d'un Être aimant qui nous l'a donnée. La naissance et la mort sont donc d'intérêt divin. Cette vision a d'importantes conséquences. Elle confère à la vie humaine une valeur sacrée, qui incite à la défendre par les technologies médicales disponibles. Mais elle implique aussi qu'en dernière analyse, c'est à Dieu de décider de notre passage de vie à trépas. L'humanité doit veiller à ne pas franchir la limite, à ne pas «se prendre pour Dieu» en matière de vie et de mort.

«Dieu a fait l'homme à son image»

Le deuxième principe, celui du régisseur, fait de nous des «agents de Dieu» sur Terre, chargés d'y réaliser ses desseins et appelés, en particulier, à prendre des décisions dont nous aurons à rendre compte: nos actes vont soit favoriser soit contrecarrer l'intention divine. Selon la doctrine islamique, nous sommes de plus les simples dépositaires de notre corps, ses intendants. Dieu nous a donc donné les moyens et la responsabilité de prendre la décision appropriée lorsque l'on doit choisir de prolonger ou non la vie, ou celle d'un être cher. A de très rares exceptions près, les grandes religions monothéistes condamnent donc la doctrine dite du «vitalisme», qui impose de préserver la vie biologique à tout prix, à l'aide de toutes les technologies existantes. Ce point de vue est jugé théologiquement erroné parce qu'il fait dépendre la volonté divine de la médecine et de ses progrès: la technologie remplace Dieu.

La dignité de la personne, qui renvoie à l'idée du «moi» de l'individu, est une autre valeur centrale des religions occidentales. Les pensées juive et chrétienne l'expriment par la formule: «Dieu a fait l'homme à son image». La théologie musulmane n'utilise pas cette expression mais affirme néanmoins l'éminente valeur de la personne humaine. Le «moi religieux» comprend la raison, la liberté, la volonté, mais aussi les relations avec autrui (les êtres chers, par exemple) et l'intégrité physique. Le tout va dans le sens d'une responsabilité

humaine dans les options de fin de vie, parmi lesquelles le refus de traitements médicaux en milieu hospitalier, qui sont sans grand effet pour le malade. En d'autres termes, préserver la vie n'est pas un bien absolu en soi: la vie est un bien parce qu'elle permet la réalisation des biens plus élevés qui composent le «moi religieux».

Donc, si l'on s'inscrit dans les paramètres moraux définis par ces trois valeurs – Dieu souverain, l'homme régisseur, le «moi» –, on conclut que le patient peut

Le judaïsme, le christianisme et l'islam abordent les problèmes éthiques de la fin de vie sous un angle fondamentalement commun

décider de ne pas chercher à prolonger sa vie. Le médecin est aussi en droit de l'autoriser à mourir quand la prolongation de sa vie (par des moyens technologiques) porte atteinte à sa dignité, dans la mesure où elle altère sa raison, sa liberté, ses relations avec les autres ou son intégrité physique.

Il existe bien sûr de nettes différences entre les trois traditions, notamment sur l'ordre des priorités. La pensée juive orthodoxe privilégie la sainteté de la vie (reflétée par l'intégrité physique) et préconise donc de recourir aux technologies de prolongation plus longtemps que le catholicisme, pour lequel le seuil décisif est la capacité ou non pour le malade de communiquer en toute lucidité.

Les grandes religions monothéistes ont aussi beaucoup réfléchi sur le comportement du médecin qui aide le patient en phase terminale à mourir plus rapidement, en lui prescrivant un produit mortel. Les arguments en faveur du suicide médicalement assisté ont dû, dans chaque cas, surmonter un interdit ancestral contre le suicide tout court. Celui-ci est un péché dans les trois traditions: il porte préjudice à la nature et à la dignité de l'individu (à son «moi religieux»), il nuit à la communauté et empiète sur la souveraineté de Dieu. Un médecin qui contribue à un suicide peut donc être considéré comme moralement complice du mal, et traître au serment sacré qui lui impose de guérir.

Certaines tendances du christianisme protestant et du judaïsme réformé ont cependant raisonné autrement. Lorsqu'un malade est en phase terminale, il peut choisir de mettre fin à ses jours, et son entourage immédiat (ou sa famille) peut l'approuver. Les arguments avancés privilégient la dignité de l'individu libre de ses

décisions (ou des personnes qui se sont vu confier par d'autres la responsabilité de décider). Cette dignité fonde l'exigence politique et philosophique d'autodétermination, et la possibilité de choisir le moment, les circonstances et les moyens de sa mort. On peut donc permettre aux médecins de hâter le décès en prescrivant ou en administrant des produits mortels. Mais on ne doit jamais les y obliger.

Quand s'est posée la question d'une légalisation de l'euthanasie médicale, beaucoup de religions se sont insurgées. L'opposition la plus résolue est venue du catholicisme. Pour le pape Jean-Paul II, l'euthanasie illustre la «culture de la mort» des sociétés occidentales: il y voit une manifestation des tendances qui, renonçant à protéger la vie, soutiennent la libéralisation de l'avortement, la peine de mort et les guerres à répétition.

Plus généralement, les religions sont hostiles à l'euthanasie par souci de patients que la maladie ou l'indigence sociale et économique pourraient rendre vulnérables: ne va-t-on pas faire pression sur les malades qui ne peuvent s'offrir un traitement coûteux pour les forcer à accepter l'euthanasie? Elles s'inquiètent aussi beaucoup de l'impact sur la morale professionnelle du médecin. L'islam, par exemple, insiste sur son engagement à guérir. L'euthanasie constituerait une violation de ce rôle sacré.

Au sein des traditions juive et chrétienne, des théologiens, certes peu nombreux et s'exprimant à titre individuel, ne voient pas dans l'euthanasie la négation de valeurs religieuses comme la compassion, la miséricorde et l'amour, mais l'une de leurs expressions les plus hautes. En associant ces valeurs au respect de l'autodétermination, certains tolèrent l'euthanasie en dernier recours.

Influence des valeurs bouddhistes

Pour bien mourir, il faut bien vivre, disent les maîtres orientaux. Les idées religieuses et philosophiques de l'Orient ont fortement contribué à ce que l'on prenne conscience qu'il fallait donner des soins particuliers aux mourants. L'œuvre pionnière du médecin helvético-américain Elisabeth Kubler-Ross sur le vécu des patients qui se meurent dans les institutions médicales d'Occident est ainsi directement inspirée des idées de l'hindouisme sur le sens de la «bonne mort» et des étapes de la vie.

Les valeurs bouddhistes de compassion, de non-violence et d'endurance ont également influencé le discours de l'éthique médicale occidentale. Dans ces traditions orientales, la tension morale que suscitent les options de fin de vie s'organise autour de deux grandes valeurs: la libération et l'*ahimsa* (la non-violence).

Selon l'hindouisme et le bouddhisme, les êtres humains sont pris dans des cycles



© Valérie Winckler/Rapho, Paris

Pour l'hindouïsme et le bouddhisme, on peut abrégé la vie lorsque la souffrance physique met en jeu la lucidité du patient.

sans fin de renaissance et réincarnation (*karma-samsara*). Le but de la vie mortelle est le détachement du monde matériel, qui s'accomplit pleinement lorsque le vrai «moi» se libère du couple corps-esprit. Pour bien vivre et bien mourir, il faut garder constamment à l'esprit la trajectoire fondamentale qui mène à la libération.

Dans les deux traditions, tous les êtres vivants (humains, animaux, végétaux) sont des manifestations des lois de la renaissance karmique. Pour respecter ces lois, on doit prendre grand soin de préserver la vie et n'infliger aucune violence aux créatures douées de sensibilité. Tout acte destructeur de vie est moralement condamné par le principe d'*ahimsa*, équivalent conceptuel du principe de sainteté de la vie en Occident. Dans la plupart des situations, l'*ahimsa* implique une préférence morale pour la protection de la vie. Une certaine souplesse éthique offre cependant la possibilité de refuser un traitement, ou de solliciter de l'aide pour hâter sa mort.

En règle générale, hindouïsme et bouddhisme réprouvent le suicide en tant qu'acte destructeur de vie. Les deux religions distinguent néanmoins les motivations égocentriques (ou autodestructrices) et altruistes (raisons familiales). Mettre fin à ses jours parce qu'on a perdu un enfant ou qu'on subit de dures épreuves économiques (raisons égocentriques), c'est commettre un acte moralement répréhensible, prouvant que l'on ignore la nature de la

vie et du destin humain. Au lieu d'atteindre le but spirituel ultime, la libération, celui qui agit ainsi restera piégé dans le cycle du karma, vie-mort-renaissance. Ceux qui l'aident dans ce suicide s'exposent aussi à un châtement du karma, car ils enfreignent le principe d'*ahimsa*.

Pour bien mourir, il faut bien vivre, disent les maîtres orientaux

Il en va tout autrement si celui qui cherche à mourir a des mobiles spirituels. Ils sont de deux ordres. Le premier renvoie à la compassion. Le souci d'un mourant pour le bien-être d'autrui peut être perçu comme un signe d'illumination spirituelle. Il peut décider de refuser le traitement proposé pour ne pas accabler ses parents et amis de soins épuisants à donner; ou l'interrompre pour épargner à ceux qu'il aime le désastre affectif et financier d'une longue agonie.

En second lieu, l'objectif spirituel de libération apparaît comme un motif éthique possible pour rechercher ou hâter la mort. Lorsque la souffrance physique remet en question la maîtrise de soi et la lucidité, on peut accepter d'abrégé la vie: la douleur ou la léthargie risque d'obscurcir cette conscience en éveil à l'instant de la mort, qu'hindouïstes et bouddhistes estiment indis-

pensable à une renaissance favorable. L'extrême souffrance risque aussi d'attacher si fort le mourant au monde matériel (sa condition physique) qu'il ne pourra poursuivre le but spirituel fondamental: s'en libérer.

Ce type de raisonnement, qui fait passer les objectifs spirituels de libération ou de compassion avant la préservation de la vie, peut valoir aussi pour l'euthanasie, où le médecin administre un produit mortel. Des lettrés hindouïstes et bouddhistes ont trouvé dans leurs traditions des arguments à l'appui de cette euthanasie dite «active», en réfléchissant sur le sens de la mort vue comme une porte ouverte vers la libération, sommet de la vie humaine dans le détachement du monde matériel. Faisant un pas de plus, ils associent la compassion à la règle: «*Agis envers les autres comme tu voudrais qu'ils agissent envers toi*». L'euthanasie peut alors apparaître comme un acte de compassion, un «coup de grâce» donné à un mourant qui lutte pour atteindre ce stade le plus élevé du destin humain qu'est la libération.

L'euthanasie pose cependant un problème moral si la médication administrée au patient lui fait perdre connaissance ou l'empêche de se rendre compte de sa descente vers la mort. Le malade est inconscient au moment même où il devrait être le plus sensible et réceptif à l'enseignement et au sens spirituel. C'est pourquoi d'autres moyens de provoquer la mort sont considérés comme moralement et religieusement préférables. ■